

UNION EUROPEENNE

Projet de loi n° 301 ratifiant l'ordonnance n° 2007-613 du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament

Sénat (première lecture)

Dépôt le 20 juin 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports - N° 340 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires sociales - Rapporteur : M. Gilbert Barbier - Rapport n° 460 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 17 octobre 2007 - Projet de loi n° 8 (2007-2008)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 17 octobre 2007 - N° 301

Renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales - Rapporteur : Mme Cécile Gallez (26 septembre 2007) - Rapport n° 451 (5 décembre 2007)

Discussion et adoption le 5 février 2008 - Projet de loi n° 94

Sénat (deuxième lecture)

Dépôt le 6 février 2008 - N° 198 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires sociales - Rapporteur : M. Gilbert Barbier - Rapport n° 237 (2007-2008) (26 mars 2008)

Discussion et adoption définitive le 3 avril 2008 - Projet de loi n° 69 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-337 du 15 avril 2008 publiée au J.O. du 16 avril 2008 (p. 6306)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [5 février 2008] (p. 723)

Intervention du Gouvernement

Mme Roselyne Bachelot-Narquin (p. 723)

Présentation du rapport de la commission des affaires culturelles

Mme Cécile Gallez (p. 724)

Discussion générale

Mme Catherine Lemorton (p. 726) ;
Mme Jacqueline Fraysse (p. 727) ; M. Jean-Luc

Préel (p. 728) ; M. Jean-Pierre Door (p. 729) ;
Mme Dominique Orliac (p. 730)

Intervention du Gouvernement

Mme Roselyne Bachelot-Narquin (p. 731)

Discussion des articles [5 février 2008] (p. 733)

Interventions du Gouvernement dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
Mme Roselyne Bachelot-Narquin (p. 733 à 737)

Interventions de la rapporteure dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements :
Mme Cécile Gallez (p. 733 à 738)

Article 1er (ratification de l'ordonnance n° 2007-613 du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament) : adopté (p. 733)

Article 1er bis (habilitation à prendre par ordonnances les dispositions pour transposer la directive du 31 mars 2004 relative aux tissus et cellules humains et aménager les sanctions applicables dans le domaine des produits de santé) : adopté (p. 733)

Après l'article 1er bis

Adt n° 9 du Gouvernement (habilitation à prendre par ordonnance les dispositions nécessaires pour transposer certaines dispositions du code de la santé publique relatives aux médicaments à Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, aux Terres australes et antarctiques françaises, aux îles Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française) : adopté (p. 733)

Article 2 (contrôle douanier des importations et exportations d'échantillons biologiques, de sang et de ses composants et produits dérivés) : adopté (p. 733)

Après l'article 2

Adt n° 7 de Mme Jacqueline Fraysse (limitation à une durée de cinq ans du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament vétérinaire) (p. 733) : rejeté (p. 734)

Article 3 (correction d'une erreur matérielle) : adopté (p. 734)

Article 4 (clarification rédactionnelle concernant le régime juridique des insecticides et acaricides à usage humain) : adopté (p. 734)

Article 5 (compétences de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) en matière de recherches biomédicales) : adopté après modification (p. 734)

Intervenant : Mme Roselyne Bachelot-Narquin (p. 734)

Adt n° 12 du Gouvernement : adopté (p. 734)

Article 6 (conditions de collecte, de destruction et de redistribution à des fins humanitaire des médicaments non utilisés) (p. 734) : adopté après modification (p. 737)

Interventions : Mme Jacqueline Fraysse (p. 734 et s.) ; Mme Catherine Lemorton (p. 734) ; Mme Roselyne Bachelot-Narquin (p. 734 et s.) ; Mme Cécile Gallez (p. 734) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 735) ; M. Jean-Pierre Door (p. 735)

Adts n^{os} 1 et 2 de la commission : adoptés (p. 734)

Adt n^o 13 du Gouvernement : adopté (p. 735)

Adt n^o 4 de la commission (p. 735)

Adt n^o 5 de la commission : adopté (p. 736)

Adt n^o 14 du Gouvernement : adopté après rectification (p. 736)

Adt n^o 6 de la commission : adopté (p. 737)

Après l'article 6

Adt n^o 15 de Mme Cécile Gallez (compétences des officines en matière de préparations pharmaceutiques) : adopté après modification (p. 737)

Sous-adt n^o 16 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 737)

Adt n^o 11 du Gouvernement (application de sanctions en cas de non-réalisation d'une étude post-autorisation de mise sur le marché) : adopté (p. 737)

Adt n^o 10 du Gouvernement (déclaration des produits et prestations remboursables) (p. 737) : adopté (p. 738)

Explications de vote et vote [5 février 2008] (p. 738)

Explications de vote

Mme Jacqueline Fraysse (p. 738) ; M. Dominique Dord (p. 738) ; Mme Catherine Lemorton (p. 738)

Vote des groupes

Groupe Nouveau Centre : pour : M. Jean-Luc Prével (p. 729)

Groupe Gauche démocrate et républicaine : abstention : Mme Jacqueline Fraysse (p. 738)

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire : pour : M. Dominique Dord (p. 738)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche : pour : Mme Catherine Lemorton (p. 738)

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 738)